

SÉCURITÉ INCENDIE : PERSONNEL DE SERVICES DE CONSULTATION ET PERSON-NEL ADMINISTRATIF (TYPE U)



Article U47 du Règlement de sécurité contre l'incendie relatif aux établissements recevant du public

MODULE DEFORMATION E-LEARNING

www.easy-learn.academy

• Support : E-learning

• Durée: 35 minutes

Généralités

Les sinistres qui surviennent dans les établissements de soins (ERP de type U) rappellent qu'il est nécessaire d'être attentif au respect des mesures concernant la sécurité contre les risques d'incendie. En effet, si un incendie se déclare, tout doit être prévu pour permettre la sauvegarde des occupants et limiter au minimum les dégâts matériels.

Développé pour votre personnel adminis- tratif, un module d'auto formation à distance (e-learning) pour sensibilisere et former au risque incendie votre personnel afin qu'il adopte les bons comportements et qu'il applique de manière efficace les dispositions de sécurité existantes.





Public

Ce module s'adresse au personnel travaillant dans les services de consultation, dans les laboratoires et au personnel administratif

Objectifs de la formation

L'objectif de ce module est de présenter les éléments nécessaires :

- à la prévention des incendies ;
- à l'application des consignes en cas de début d'incendie.

Le module permettra à l'apprenant de :

- comprendre les enjeux de la sécurité incendie en établissements de soins ;
- identifier et connaître le fonctionnement des matériels et installations pour l'extinction et la mise en sécurité des personnes;
- connaître les consignes fondamentales concernant l'intervention sur un début d'incendie, la mise en sécurité des résidents et l'évacuation des personnes.

www.easy-learn.academy

Contenu du module

Partie 1: Formation

Chapitre 1 - Généralités sur le risque incendie

Réactions de combustion

L'incendie

Prévention

Les dasses de feu et les moyens d'extinction

Chapitre 2 - Mesures préventives et connaissance des consignes

Mesures préventives

Consignes en cas d'incendie

Système de sécurité incendie

Chapitre 3 - L'évacuation

Les étapes de l'évacuation Les cas particuliers

Ce module a été réalisé par des préventionnistes, des responsables pédagogiques et des chefs de service sécurité incendie.









Partie 2 : Évaluation (via QCM)

À l'issue de la formation, l'apprenant est évalué. L'analyse des résultats obtenus permet, quand il y a lieu, de mettre en place les mesures correctives adaptées. Un test de positionnement des connaissances - proposé avant la formation - peut également compléter ce module.

<u>Média</u>

Ce module de formation est constitué d'animations multimédia : vidéo, 2D / 3D, photographies. Des synthèses, des tests non notés et des exercices pratiques (manipulations) complètent chaque chapitre.